



Assemblée générale

Distr. générale
2 décembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Points 147 et 148 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Modalités de financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné la note du Secrétaire général sur les modalités de financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/65/512). À cette occasion, il a rencontré des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des éclaircissements et des compléments d'information.

2. Au moment où le Comité consultatif examinait les propositions budgétaires relatives à la MONUSCO, qui font l'objet de la section III ci-après, le Secrétaire général lui a présenté des prévisions révisées comportant une réduction du crédit demandé pour financer les opérations de transport aérien liées à l'établissement des listes électorales (voir par. 13 ci-après). Cette réduction s'élevant à 3 968 800 dollars, le montant de l'enveloppe budgétaire demandée pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 se trouve ramené de 1 365 000 000 dollars à 1 361 004 200 dollars. Un tableau faisant apparaître les chiffres révisés figure à l'annexe I.



3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner les besoins de financement de la MONUSCO figure à la fin du présent rapport.

II. Rappel

4. Lorsque le Conseil de sécurité, par sa résolution 1906 (2009), a décidé de proroger jusqu'au 31 mai 2010 le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), il a prié le Secrétaire général de procéder à un examen stratégique de la situation dans le pays et des progrès réalisés par la Mission dans l'exécution de son mandat, et de déterminer les modalités de la reconfiguration du mandat de la Mission, en particulier les tâches essentielles dont elle devait s'acquitter avant d'envisager un retrait progressif.

5. Par sa résolution 1925 (2010), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MONUC jusqu'au 30 juin 2010 et décidé qu'à partir du 1^{er} juillet 2010 la Mission s'appellerait « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo » (MONUSCO). Le Conseil a également autorisé le retrait avant le 30 juin 2010 d'un effectif maximal de 2 000 soldats des Nations Unies des zones dans lesquelles les conditions de sécurité le permettaient.

6. Ultérieurement, dans sa résolution 64/275 relative au financement de la MONUC, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 447 734 900 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, dont 1 365 000 000 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission. Dans cette même résolution, l'Assemblée a décidé de répartir entre les États Membres un montant brut de 682,5 millions de dollars pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.

III. Estimation des ressources nécessaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

7. L'enveloppe budgétaire dont la MONUSCO aura besoin pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, telle qu'estimée dans la note du Secrétaire général, est influencée par deux facteurs qui jouent en sens inverse. Premièrement, ainsi qu'il est indiqué aux paragraphes 9 à 13 de la note, la MONUSCO est chargée de plusieurs tâches dont le financement n'était pas prévu dans le budget de la MONUC pour 2010/11, à savoir : a) la formation de trois bataillons de la Police nationale congolaise et la remise en état des centres de formation; b) l'apport d'une assistance à la Commission électorale indépendante et d'un appui au processus électoral; c) l'apport d'un concours à la création des cellules d'appui aux poursuites judiciaires ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre des mécanismes d'administration de la justice. Deuxièmement, il est prévu de rapatrier 1 674 soldats, ce qui contribuera à réduire les dépenses.

8. **Certes le Comité consultatif a pu obtenir, à sa demande, un complément d'information (voir annexe I), mais il fait observer que la note du Secrétaire général n'est pas suffisamment détaillée pour permettre un examen poussé des propositions qu'elle contient. Il demande instamment au Secrétaire général d'inclure dorénavant dans ses propositions budgétaires toutes les précisions**

nécessaires à un examen approfondi. Les renseignements complémentaires fournis mettent en lumière l'impact de chacun des éléments constitutifs des dépenses. Les besoins de financement supplémentaires s'élèvent à 36,7 millions de dollars pour l'appui au processus électoral, 1,6 million de dollars pour la formation de la Police nationale congolaise et 1,3 million de dollars pour la constitution des cellules d'appui aux poursuites judiciaires. Ils sont compensés par la diminution résultant du retrait de personnel militaire, qui s'élève à 43,6 millions de dollars.

9. En réponse à ses questions, il a été indiqué au Comité consultatif que le retrait de personnel militaire n'aurait pas d'incidence sur le personnel d'appui nécessaire, car les contingents concernés se trouvaient dans l'ouest du pays, là où le personnel d'appui avait déjà été réduit au minimum. **Étant donné que la réduction prévue représente 8 % de l'effectif militaire autorisé, le Comité estime indispensable de revoir les besoins en personnel d'appui et les modalités de déploiement de celui-ci et compte trouver des informations à ce sujet dans le projet de budget pour l'exercice 2011/12.**

10. Il est demandé d'approuver la création de 39 postes de temporaire, dont 23 postes de Volontaire des Nations Unies, 10 postes de temporaire recruté sur le plan international et 8 postes d'administrateur recruté sur le plan national, augmentation qui serait partiellement compensée par la suppression de 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (voir A/65/512, par. 19). On a précisé au Comité consultatif que trois Volontaires des Nations Unies apporteraient une assistance à la constitution des cellules d'appui aux poursuites judiciaires et que les titulaires des 36 autres postes apporteraient leur concours à l'établissement des listes électorales et à la préparation des élections.

11. Le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur les taux d'occupation des postes réservés au personnel civil. Les chiffres qu'on lui a communiqués sont indiqués dans le tableau ci-après, en regard des taux utilisés pour établir les prévisions de dépenses de l'exercice 2010/11. On notera que si le pourcentage d'agents des services généraux recrutés sur le plan national et de Volontaires des Nations Unies effectivement déployés est plus élevé que prévu dans le budget, il est en revanche sensiblement plus faible dans le cas du personnel recruté sur le plan international pour lequel le taux de vacance de postes était estimé à 18 %. Le Comité a également pris note des renseignements qu'il a reçus sur le montant effectif au 31 octobre des dépenses relatives au personnel civil (voir annexe II). Si la tendance actuelle se confirme, le montant de ces dépenses pour l'ensemble de l'exercice devrait être plus faible que prévu.

Personnel civil : occupation des postes au 31 octobre 2010

	<i>Postes autorisés</i>	<i>Postes pourvus</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>	<i>Taux de vacance budgétisé 2010/2011 (pourcentage)</i>
Personnel recruté sur le plan international	1 184	914	22,8	18
Administrateurs recrutés sur le plan national	119	83	30,3	20
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	2 803	2 668	4,8	10
Volontaires des Nations Unies	608	597	1,8	10

12. Un montant supplémentaire de 832 800 dollars est demandé au titre du personnel fourni par des gouvernements afin de financer les dépenses associées au déploiement de 25 spécialistes de la justice militaire chargés d'appuyer la réforme du secteur de la sécurité, le montant prévu tenant compte d'un abattement de 5 % pour délais de déploiement (voir A/65/512, par. 20). En réponse à ses questions, le Comité consultatif a appris que plusieurs États Membres s'étaient déclarés prêts à mettre de tels spécialistes à la disposition de la Mission et que ce personnel, une fois approuvé, pourrait être rapidement déployé. Le Comité note toutefois qu'à ce jour le crédit de 2,6 millions de dollars ouvert au titre du personnel fourni par des gouvernements n'a été utilisé qu'à hauteur de 276 400 dollars (voir annexe II).

13. En ce qui concerne les dépenses opérationnelles, le principal facteur d'augmentation est le coût des opérations aériennes relatives à l'établissement des listes électorales, chiffré à 33 millions de dollars pour trois mois dans la note du Secrétaire général. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que cette période de trois mois prenait fin le 30 novembre 2010 et que 99 % des matériels électoraux avaient déjà été acheminés dans les pôles de distribution principaux et 80 % redistribués dans les pôles secondaires. La MONUSCO s'est acquittée de cette tâche en y affectant en priorité ses moyens aériens et en faisant appel à ceux des missions déployées dans la région, qui avaient mis à sa disposition six hélicoptères et deux avions. La Mission avait aussi utilisé cinq avions de sa propre flotte qui devaient initialement être retirés le 1^{er} juillet 2010. On a indiqué au Comité que, compte tenu des dépenses effectives et du volume des matériels électoraux restant à distribuer, le montant des frais de transport aérien additionnels requis aux fins de l'établissement des listes électorales était estimé non plus à 32,9 millions de dollars, comme indiqué dans la note du Secrétaire général, mais à 28,9 millions. **Le Comité prend note des éléments d'information complémentaires qui lui ont été communiqués et du montant révisé des dépenses prévues, en faisant observer qu'à la date où la note du Secrétaire général a été publiée il était possible de donner une image plus exacte des dépenses d'appui à l'établissement des listes électorales.**

14. Un montant supplémentaire de 888 300 dollars est demandé pour l'acquisition de véhicules légers. Selon les indications communiquées au Comité consultatif, il est prévu d'acheter 27 véhicules, dont 15 serviraient à appuyer la formation de la Police nationale congolaise et les 12 autres le processus électoral. Après avoir été affectés à l'appui aux élections pendant l'exercice 2011/12, les 12 derniers véhicules seraient incorporés au parc automobile de la Mission, en remplacement de véhicules hors d'usage. Le Comité a été informé que la Mission dispose actuellement de 1 747 véhicules légers.

15. Le Comité consultatif a demandé et obtenu un complément d'information sur les projets à effet rapide. Il note que 26 des 73 projets approuvés sont en cours mais que les 47 autres n'ont pas encore démarré. Il rappelle que le Comité des commissaires aux comptes a fait des observations sur le retard pris par l'exécution de ces projets dans plusieurs missions, dont la MONUC (A/63/5 (Vol. II), chap. II, par. 444 à 452). Afin de remédier au problème, la création d'un poste supplémentaire d'administrateur de projet recruté sur le plan national a été approuvée pour l'exercice en cours. **Sachant l'importance que ces projets peuvent avoir pour l'efficacité de la Mission, dont ils contribuent à façonner l'image**

auprès du public, le Comité insiste pour qu'ils soient menés à bien dans les meilleurs délais.

IV. Conclusion

16. Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre pour assurer le financement de la MONUSCO pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 sont indiquées au paragraphe 30 de la note du Secrétaire général. **Le Comité consultatif recommande d'approuver les 39 postes de temporaire demandés par le Secrétaire général. Sachant que la MONUSCO a utilisé ses moyens aériens et divers appareils empruntés à d'autres missions pour appuyer l'établissement des listes électorales et que d'autres dépenses, notamment celles relatives au personnel civil, seront probablement inférieures aux prévisions, et tenant compte des prévisions révisées communiquées par le Secrétaire général, le Comité recommande que l'Assemblée générale approuve la mise en recouvrement d'un montant de 652,5 millions de dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011. Cette somme vient s'ajouter aux 682,5 millions de dollars que l'Assemblée, dans sa résolution 64/275, a déjà mis en recouvrement pour la période allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010.**

Documentation

- Note du Secrétaire général sur les modalités de financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/65/512)
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (S/2010/512)
- Budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/670)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires concernant le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et le projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (A/64/660/Add.8)
- Résolution 64/275 de l'Assemblée générale sur le financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
- Résolution 1925 (2010) du Conseil de sécurité

Annexe I

MONUSCO : prévisions de dépenses révisées pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011, par activité prescrite

(En milliers de dollars des États-Unis; chiffres arrondis)

	Montant réparti pour la MONUC	Appui aux élections	Formation de la Police nationale congolaise	Poursuites judiciaires et autres activités	Retrait de soldats des contingents	Besoins de financement additionnels de la MONUSCO	Montant estimatif total des besoins de la MONUSCO	Observations
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (2 + 3 + 4 + 5)	(7) = (1) + (6)	
I. Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	47 742,3	–	–	–	–	–	47 742,3	
Contingents	476 268,8	–	–	–	(38 228,5)	(38 228,5)	438 040,3	Réduction des besoins résultant du retrait de 1 674 soldats
Police civile	20 795,0	–	–	–	–	–	20 795,0	
Unités de police constituées	27 043,2	–	–	–	–	–	27 043,2	
Total, groupe I	571 849,3	–	–	–	(38 228,5)	(38 228,5)	533 620,8	
II. Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	179 324,5	–	–	–	–	–	179 324,5	
Personnel recruté sur le plan national	64 742,6	–	–	–	–	–	64 742,6	
Volontaires des Nations Unies	25 656,3	653,1	–	100,2	–	753,3	26 409,6	Déploiement proposé de 23 Volontaires des Nations Unies supplémentaires qui de janvier à juin 2011 apporteraient leur concours au processus électoral et à la constitution des cellules d'appui aux poursuites judiciaires
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 288,5	938,9	–	–	–	938,9	8 227,4	Création proposée de 10 postes de temporaire recruté sur le plan international et de 6 postes de temporaire recruté sur le plan national (chiffre net) dont les titulaires appuieraient le processus électoral de janvier à juin 2011
Total, groupe II	277 011,9	1 592,0	–	100,2	–	1 692,2	278 704,1	

	Montant réparti pour la MONUC	Appui aux élections	Formation de la Police nationale congolaise	Poursuites judiciaires et autres activités	Retrait de soldats des contingents	Besoins de financement additionnels de la MONUSCO	Montant estimatif total des besoins de la MONUSCO	Observations
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (2 + 3 + 4 + 5)	(7) = (1) + (6)	
III. Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	2 560,5	–	–	832,8	–	832,8	3 393,3	Déploiement proposé de 25 personnes supplémentaires de janvier à juin 2011 aux fins de la création de 3 cellules d'appui aux poursuites judiciaires
Consultants	189,8	–	–	–	–	–	189,8	
Voyages	9 064,3	479,1	–	–	–	479,1	9 543,4	Voyages supplémentaires du personnel de la Division de l'assistance électorale et de la Division de l'appui à la mission chargé d'appuyer le processus électoral
Installations et infrastructures	125 179,4	1 351,0	1 122,9	50,5	(3 229,7)	(705,3)	124 474,1	Augmentation résultant de l'achat de matériel supplémentaire nécessaire pour l'assistance électorale et les centre de formation de la Police nationale congolaise, diminuée de la réduction découlant du retrait de 1 674 soldats
Transports terrestres	37 696,9	451,9	436,4	–	–	888,3	38 585,2	Achat de 27 véhicules supplémentaires pour l'assistance électorale et la formation de la Police nationale congolaise
Transports aériens	238 443,3	28 986,7	–	–	–	28 986,7	267 430,0	Location et exploitation de 13 appareils supplémentaires (6 avions et 7 hélicoptères) pour appuyer l'établissement des listes électorales
Transports maritimes ou fluviaux	1 719,6	78,0	–	–	–	78,0	1 797,6	
Communications	38 511,4	2 376,3	–	285,0	(1 175,7)	1 485,6	39 997,0	Achat de matériel pour le personnel temporaire supplémentaire chargé d'appuyer la préparation des élections

	Montant réparti pour la MONUC	Appui aux élections	Formation de la Police nationale congolaise	Poursuites judiciaires et autres activités	Retrait de soldats des contingents	Besoins de financement additionnels de la MONUSCO	Montant estimatif total des besoins de la MONUSCO	Observations
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (2 + 3 + 4 + 5)	(7) = (1) + (6)	
Informatique	13 316,2	499,3	–	–	–	499,3	13 815,5	Achat de matériel supplémentaire pour l'établissement des listes électorales et les activités connexes
Services médicaux	16 377,7	–	45,0	–	(389,7)	(344,7)	16 033,0	
Matériel spécial	8 665,7	–	–	–	(537,8)	(537,8)	8 127,9	
Fournitures, services et matériel divers	22 914,0	863,5	–	15,0	–	878,5	23 792,5	
Projets à effet rapide	1 500,0	–	–	–	–	–	1 500,0	
Total, groupe III	516 138,8	35 085,8	1 604,3	1 183,3	(5 332,9)	32 540,5	548 679,3	
Montant brut	1 365 000,0	36 677,8	1 604,3	1 283,5	(43 561,4)	(3 995,8)	1 361 004,2	
Recettes provenant des contributions du personnel	30 456,1	117,9	–	–	–	117,9	30 574,0	
Montant net	1 334 543,9	36 559,9	1 604,3	1 283,5	(43 561,4)	(4 113,7)	1 330 430,2	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	4 000,0	–	–	–	–	–	4 000,0	
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–	–	–	–	–	
Total	1 369 000,0	36 677,8	1 604,3	1 283,5	(43 561,4)	(3 995,8)	1 365 004,2	

Annexe II

MONUSCO : montant révisé des dépenses effectives et prévues pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet-31 octobre 2010			1 ^{er} novembre 2010-30 juin 2011 dépenses prévues			
	Montant alloué	Dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Dépenses effectives + dépenses prévues	Solde inutilisé estimé au 30 juin 2010	Écart en pourcentage
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (2) + (4)	(6) = (1) - (5)	(7) = (6) + (1)
Militaires et personnel de police							
Observateurs militaires	47 742,3	17 107,9	30 634,4	30 634,4	47 742,3	-	-
Contingents	476 268,8	239 163,1	237 105,7	198 877,2	438 040,3	38 228,5	8,0
Police des Nations Unies	20 795,0	7 210,7	13 584,3	13 584,3	20 795,0	-	-
Unités de police constituées	27 043,2	13 587,2	13 456,0	13 456,0	27 043,2	-	-
Total partiel	571 849,3	277 068,9	294 780,4	256 551,9	533 620,8	38 228,5	6,7
Personnel civil							
Personnel recruté sur le plan international	179 324,5	54 412,9	124 911,6	124 911,6	179 324,5	-	-
Personnel recruté sur le plan national	64 742,6	20 962,9	43 779,7	43 779,7	64 742,6	-	-
Volontaires des Nations Unies	25 656,3	13 378,8	12 277,5	13 030,8	26 409,6	(753,3)	(2,9)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 288,5	2 069,5	5 219,0	6 157,9	8 227,4	(938,9)	(12,9)
Total partiel	277 011,9	90 824,1	186 187,8	187 880,0	278 704,1	(1 692,2)	(0,6)
Dépenses opérationnelles							
Personnel fourni par des gouvernements	2 560,5	276,4	2 284,1	3 116,9	3 393,3	(832,8)	(32,5)
Observateurs électoraux civils	-	-	-	-	-	-	-
Consultants	189,8	8,8	181,0	181,0	189,8	-	-
Voyages	9 064,3	3 676,0	5 388,3	5 867,4	9 543,4	(479,1)	(5,3)
Installations et infrastructures	125 179,4	73 285,1	51 894,3	51 189,0	124 474,1	705,3	0,6
Transports terrestres	37 696,9	17 984,4	19 712,5	20 600,8	38 585,2	(888,3)	(2,4)
Transports aériens	238 443,3	221 545,4	16 897,9	45 884,6	267 430,0	(28 986,7)	(12,2)
Transports maritimes ou fluviaux	1 719,6	1 452,1	267,5	345,5	1 797,6	(78,0)	(4,5)
Communications	38 511,4	20 566,8	17 944,6	19 430,2	39 997,0	(1 485,6)	(3,9)
Informatique	13 316,2	3 894,5	9 421,7	9 921,0	13 815,5	(499,3)	(3,7)
Services médicaux	16 377,7	7 425,5	8 952,2	8 607,5	16 033,0	344,7	2,1
Matériel spécial	8 665,7	4 332,9	4 332,8	3 795,0	8 127,9	537,8	6,2
Fournitures, services et matériel divers	22 914,0	14 690,1	8 223,9	9 102,4	23 792,5	(878,5)	(3,8)

	<i>1^{er} juillet-31 octobre 2010</i>			<i>1^{er} novembre 2010-30 juin 2011 dépenses prévues</i>			
	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues</i>	<i>Solde inutilisé estimé au 30 juin 2010</i>	<i>Écart en pourcentage</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5) = (2) + (4)</i>	<i>(6) = (1) - (5)</i>	<i>(7) = (6) + (1)</i>
Projets à effet rapide	1 500,0	969,4	530,6	530,6	1 500,0	–	–
Total partiel	516 138,8	370 107,4	146 031,4	178 571,9	548 679,3	(32 540,5)	(6,3)
Total brut	1 365 000,0	738 000,4	626 999,6	623 003,8	1 361 004,2	3 995,8	–
Recettes provenant des contributions du personnel	30 456,1	9 358,3	21 097,8	21 215,7	30 574,0	(117,9)	(0,4)
Total net	1 334 543,9	728 642,1	605 901,8	601 788,1	1 330 430,2	4 113,7	–
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	4 000,0	–	–	4 000,0	4 000,0	–	–
Total	1 369 000,0	738 000,4	626 999,6	627 003,8	1 365 004,2	3 995,8	–